

330 milliards DA pour financer 120 000 nouveaux logements

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4336 - Mercredi 29 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Anniversaire de la mort du grand chanteur chaâbi



Il y a un an, Amar Ezzahi ...

Page 24

Plus de 7 500 femmes victimes de violences

Ces Algériennes qui souffrent en silence

Page 2

Révolution par
procuration

Par Mohamed Habili

C'est en train de devenir une habitude : celui des deux camps qui est en retard à Genève, où s'est ouvert avant-hier le 8^e round des négociations sous l'égide des Nations unies entre le gouvernement syrien et son opposition dans sa diversité, n'est pas celui qui estime pouvoir marquer des points à cette occasion. La fois précédente, c'était la délégation représentant Damas qui avait accouru la première, alors que celle de l'opposition s'était fait attendre. On a même cru un moment qu'elle ne viendrait pas, n'ayant rien à gagner en l'occurrence, et tout à perdre au contraire. Cette fois-ci, c'est la délégation conduite par El Jaafari qui ne fait pas montre d'empressement à rallier Genève. A la différence de celle de l'opposition qui est arrivée la veille, et qui a déjà tenu un point de presse, histoire de donner moins envie encore aux adversaires de hâter le pas. Son chef a en effet tenu tout particulièrement à rappeler que le but de leur présence n'est rien d'autre que de contraindre le président syrien à quitter le pouvoir, une provocation d'autant plus marquée qu'elle est à contre-courant de l'issue de la guerre, que l'armée syrienne, il est vrai grâce à l'aide de ses alliés, est clairement en train de gagner. Cette guerre du reste s'est beaucoup moins faite contre l'opposition représentée à Genève que contre les groupes terroristes, Daech et le Front Nusra tout particulièrement.

Suite en page 3

Hasbellaoui estime prématuré de révéler la démarche pour réorganiser son secteur

Audit en cours de préparation du système de santé



Invité de la Radio nationale, le ministre de la Santé, le P' Mokhtar Hasbellaoui, juge qu'il était encore prématuré de révéler sa démarche pour réorganiser son secteur. Mais avant, il a annoncé qu'un audit est en cours de préparation pour faire une évaluation exhaustive du système national de santé.

Lire page 2

Municipales à Akbou

Le FFS et le RCD laminés par les indépendants

Page 3

Musique chaâbi

Cheikh Maazouz Bouadjadj, Benatia et Ghelamallah honorés

Page 13

Hasbellaoui estime prématuré de révéler la démarche pour réorganiser son secteur

Audit en cours de préparation du système de santé

■ Invité de la Radio nationale, le ministre de la Santé, le P Mokhtar Hasbellaoui, juge qu'il était encore prématuré de révéler sa démarche pour réorganiser son secteur. Mais avant, il a annoncé qu'un audit est en cours de préparation pour faire une évaluation exhaustive du système national de santé.

Par Louiza Ait Ramdane

Évoquant l'état actuel de son secteur et les moyens à mobiliser pour le rendre plus efficient, M. Hasbellaoui a fait savoir que les structures sanitaires, qu'elles soient publiques ou privées, tout comme l'organisation de leurs activités, n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation. Raison pour laquelle le ministre prévoit que son département est en train de préparer un audit pour faire une évaluation exhaustive du système national de santé.

Il indique à cet effet qu'un projet portant réorganisation des structures de santé allait être soumis au Premier ministre. «Nous sommes en train de préparer un audit de tout le système national de santé permettant d'évaluer toutes les structures publiques et privées, car il s'agit d'un système un et indivisible», déclare encore M. Hasbellaoui.

Pour accomplir cette mission, un organisme constitué principalement de médecins et d'inspecteurs des Directions de santé publique (DSP) a été mis en place, fait-il savoir, considérant cette évaluation d'une importance capitale. Interpellé sur les incidents survenus dans les services maternité l'été dernier, lors desquels des patientes et leur bébé avaient perdu la vie, M. Hasbellaoui note qu'il s'agit là d'un drame «pour toutes les parturientes qui décèdent chaque année». Le ministre qui déplore tout décès évitable considère que le taux national de mortalité en couches demeure élevé en comparaison à celui des pays développés mais qu'il ne l'est pas par rapport à celui des pays voisins.

S'agissant de l'organisation actuelle des établissements de soins, l'invité de la Chaîne III, tout en y reconnaissant des manques dans ce volet, considère qu'il ne sert à rien de la dénigrer.

Il reconnaît toutefois qu'il existe un très grand problème de gestion.

«Nous avons un problème relatif à la gestion de certaines structures, principalement pour ce qui concerne les établissements hospitalo-universitaires, où existe un gros problème de gestion», reconnaît-il.

Par ailleurs, pour parer au manque de structures sanitaires, le ministre annonce lors de son passage sur les ondes de la Radio, la réception dans très peu de temps, de 80 structures sanitaires, dont des centres anti-cancer qui seront fonctionnels courant 2018.

Revenant sur le sujet du médicament, M. Hasbellaoui fait

état de gros gaspillages dus à une mauvaise utilisation, que ce soit dans les structures de santé ou dans les officines. A cet effet, il met en avant la nécessité de mise en œuvre d'un dispositif pour rationaliser les dépenses dans ce domaine.

Rencontre entre Hasbellaoui et les résidents

Le ministre de la Santé, le professeur Mokhtar Hasbellaoui, a fait savoir qu'il recevra les syndicats des médecins résidents en colère contre le maintien du service national sous forme civile en grève cyclique. «Je vais discuter du service civil avec les représentants des résidents», dira-t-il. Il assure que les discussions porteront sur cette revendication mais aussi sur d'autres questions en relation avec les conditions de travail de cette catégorie de praticiens. Le ministre a confié également : «J'ai eu une



discussion avec le Premier ministre autour du service civil auquel sont soumis les résidents

et qu'à l'occasion de notre rencontre d'hier avec leurs représentants nous allons aborder les

perspectives du gouvernement sur ce plan», a-t-il conclu.

L. A. R.

Plus de 7 500 femmes victimes de violences

Ces Algériennes qui souffrent en silence

Alors que la communauté internationale se mobilise pour lutter contre les violences que subissent trop de femmes, les chiffres de la brutalité dans les ménages en Algérie demeurent aussi pires qu'alarmants. Pourtant, la législation a changé car depuis 2015 une loi qui protège les victimes a été adoptée. Un texte qui renforce les peines contre toute forme de maltraitance, cela va du harcèlement de rue jusqu'au viol conjugal.

Bien que celles-ci jouissent de plus de droits, les femmes n'osent toujours pas porter plainte. Il reste encore beaucoup à faire pour briser la loi du silence. Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, plus de 7 500 femmes ont été victimes de violence, a indiqué à Alger la présidente du conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Sidi Lakhdar Benzerrouki. «Les services de sûreté ont recensé pas moins de 7 586 cas de violence à l'égard des femmes depuis le début de l'année jusqu'au mois de septembre de l'année en cours», a-t-elle déclaré à la presse en marge d'une journée d'étude sur la violence à l'égard de la femme en Afrique. Des statistiques qui cachent sûrement une réalité encore plus terrible, face à celles qui se taisent, trop honteuses d'avouer qu'elles sont battues. Aujourd'hui, comme on le voit, les violences faites aux femmes prennent l'ampleur d'une pandémie. Elles portent gravement



atteinte aussi bien à la santé publique qu'aux droits de l'Homme. Les enquêtes et les études menées dans notre pays ont dévoilé la proportion prise par les violences physiques, sans pour autant réduire la portée des autres souffrances éprouvées par les victimes qui, pour des raisons liées surtout à l'environnement et au niveau culturel, sont cachées dans la plupart des cas : violence psychologique, harcèlement sexuel, viol, inceste, etc. Estimant que ce chiffre «est loin de la réalité», M^{me} Benzerrouki a précisé que «de nombreuses femmes victimes de violence ne déposent pas plainte et ne recourent pas à

la justice en raison de facteurs socio-culturels», ajoutant que «dans la plupart des cas les agresseurs sont des membres de la famille et des proches». Concernant la journée d'étude organisée par la CNDH sous le slogan «Fin des violences à l'égard des femmes en Afrique» à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la présidente du CNDH a indiqué qu'elle visait à sensibiliser sur ce phénomène, rappelant les pas franchis par l'Algérie qui a introduit depuis 2015 des dispositions coercitives dans le code pénal et ratifié le protocole de Maputo en

septembre 2016. Cette journée d'étude qui coïncide avec la célébration du 30^e anniversaire de la création de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) a vu la participation d'acteurs institutionnels et non-institutionnels en charge de la thématique, notamment des personnalités féminines connues pour leur attachement aux droits des femmes et à leur engagement sur les plans national et continental. Dans son allocution à cette occasion, le coordinateur de l'ONU, Eric Overvest, a salué les efforts consentis en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes par l'Algérie qui criminalise ce phénomène répandu à travers le monde. De son côté, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a fait état de l'élaboration en cours d'une stratégie, en partenariat avec tous les secteurs concernés, visant à «sensibiliser les femmes victimes de violence à l'importance de dénoncer leurs agresseurs», soulignant que les chiffres avancés par les différents services concernant la violence faite aux femmes «ne reflètent pas la réalité». Pour sa part, Nadia Aït Zaï, avocate et militante des droits de l'Homme, a proposé la mise en place de mécanismes pour protéger les femmes qui déposaient plainte auprès des instances judiciaires.

Meriem Benchaouia

Signature d'une convention AADL-CNEP

330 milliards DA pour financer 120 000 nouveaux logements

■ Une convention financière de 330 milliards de DA été signée hier, à Alger, entre le ministère de l'Habitat, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et la Caisse nationale du logement (CNL) pour le financement d'un programme de 120 000 logements de type location-vente, au titre de la loi de finances 2018, validée dimanche dernier par l'APN.

Par Lynda Naili

Seconde du genre, dans le mesure où dans une convention similaire le Crédit populaire d'Algérie, chef de file des six banques publiques, s'est engagé la mi-juin dernier à financer le programme des 120 000 logements AADL pour un montant de près de 329 milliards DA (mds) au titre de la loi de finances pour 2017, et ce, pour une période de 3 années, cette convention devra être versée pour le financement des nouvelles 120 000 unités inscrites sur la formule location-vente au titre de la loi de finances 2018 adoptée dimanche dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN). En effet, en début du mois en cours, Temmar, affirmant que la question du financement des programmes de logements ne posait pas de problème, avait indiqué que 120 000 unités de la formule location-vente ont été enregistrées dans le cadre du projet de loi de finances 2018, tandis que le reste sera enregistré au titre du projet de loi de finances 2019, ce qui, avait-il dit, marquera la fin de l'enregistrement financier de tous les projets AADL. En outre, les dispositions comportées par la LF 2018, dans le volet consacré au logement, il est indiqué que le Trésor public est autorisé à prendre en charge des intérêts sur le logement public, pendant la période de différé et la bonification à hauteur de 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 4^e tranche de 120 000 logements de type location-vente (AADL). Plus récemment, lors d'une visite d'inspection au siège de l'Agence dans le cadre du suivi du programme (AADL), le ministre avait annoncé le lancement, fin de ce mois ou début décembre au plus tard, de l'étape du choix des sites au profit de 66 000 souscripteurs au programme AADL 2. L'opération



PH/D. K.

concernera plus de 34 wilayas notamment les grandes wilayas qui enregistrent une forte demande, a-t-il précisé. Aussi, poursuivra-t-il, il sera procédé à la pose de la première pierre de plus de 12 900 unités de logements à travers le pays. Et d'ajouter que ce mois de novembre verra l'attribution des décisions de pré-affectation à plus de 2 700 bénéficiaires et la remise des clés à plus de 1 500 bénéficiaires à travers plusieurs wilayas. A ce titre, il est à noter qu'au niveau national, 42 755 logements ont été réalisés alors que 231 369 autres unités sont en cours de réalisation au titre du programme AADL qui prévoit la réalisation de 350 000 unités à travers toutes les wilayas du pays. L'achèvement des travaux de réalisation de 32 783 unités, dont 13 599 dans la capitale, devrait intervenir durant le dernier trimestre de 2017. S'agissant de la capitale, la formule AADL comprend la réalisation de 150 350 logements auxquels s'ajouteront 20 000 unités

en 2018 pour atteindre un total de 170 350 logements de location-vente. Ceci tout en sachant que les travaux de réalisation de 12 400 logements ont été lancés au profit des souscripteurs AADL inscrits par voie électronique en 2013, répartis sur quatre sites. Il s'agit de Baba Hassen où seront ouverts deux chantiers, l'un de 2 400 unités et l'autre de 3 000. Douéra compte également deux projets. Le premier de 3 746 logements réalisés par la société turque «Atlas», et le deuxième de 3 254 unités confié à l'entreprise chinoise «CSCEC» avec un délai de 30 mois pour chaque chantier. En tout, Alger compte 22 923 logements achevés, alors que 78 087 autres unités sont toujours en cours de construction. Pour rappel, la première convention avait été signée du temps de Youcef Cherfa, prédécesseur de Abdelwahid Temmar, actuel ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour la réalisation de 120 000 logements de type location-vente, pour une durée de 12 à 18 mois sera entamée juste après le

ramadhan. A ce sujet, Omar Boudieb, P-DG du CPA, avait expliqué à la presse que 240 milliards DA représentent une partie seulement du coût global du programme des 120 000 logements, qui s'élève, lui, à près de 553 milliards DA répartis en 240 milliards de DA en 2017, près de 236 milliards de DA en 2018 et 78 milliards de DA en 2019. Faisant que sur les 329 milliards de DA objet de cette première convention, 259 milliards de DA seront destinés à la réalisation de la partie logements alors que le reste servira à financer la réalisation des locaux commerciaux situés dans les futurs immeubles AADL, selon les explications données. Le CPA, chef de file des six banques publiques concernées par le financement du programme AADL et LPP, a déjà financé deux programmes AADL remontant à 2013 et 2015 et portant respectivement sur la réalisation de 100 000 et de 80 000 logements et ce, pour un engagement global de 150 milliards de DA.

L. N.

Municipales à Akbou

Le FFS et le RCD laminés par les indépendants

Les indépendants entrent à l'APC d'Akbou par la grande porte cette fois-ci. La liste «Tadukli» ou «Union», conduite par le président de l'association «Etoile culturelle d'Akbou», en l'occurrence Mouloud Salhi, a battu les partis traditionnels de la région, à savoir le RCD et le FFS. Les indépendants ont glané 7 sièges sur les 23 que compte l'APC, alors que le RCD a obtenu 3 sièges et le FFS 2 sièges. Même

le MPA et le MEN ont battu le FFS. Ils ont été accrédités de 3 sièges chacun, soit à égalité avec le RCD. L'ex-maire d'Ighram et transfuge du RCD, Boussaâd Ibaliden, qui a été parrainé à Akbou par le RND, a arraché devant les formations traditionnelles de la région 5 sièges, soit la deuxième force dans cette commune qui a été bloquée, il faut le souligner, pendant plus de 10 ans à cause de l'intransigeance de

l'ex-maire, Abderrahmane Bensbaâ, et d'autres parties agissant sans doute dans l'ombre, qui a préféré ne pas se représenter et prendre sa retraite après plusieurs mandats à la tête de l'APC en tant que cadre du FFS, puis indépendant, puis RND, etc. Mouloud Salhi avec qui nous avons discuté avant-hier, nous a déclaré : «Aucune alliance n'a été contractée pour le moment car nous voulons privilégier d'abord le

dialogue». Et d'ajouter : «Nous allons tenir une assemblée générale et inviter tous les élus afin de travailler ensemble pour sortir la commune de la crise». «Nous allons recenser tous les points de vues afin de dégager un consensus pour ne pas tomber dans la crise qu'a vécue l'APC les années passées». Il faut noter que 42 communes de la wilaya de Béjaïa n'ont obtenu que des majorités relatives. Les élus de ces majori-

LA QUESTION DU JOUR

Révolution par procuration

Suite de la page une

Ce n'est toutefois pas sans de bonnes raisons, exclusivement d'ordre politique quant à elles, que le porte-parole de la délégation unifiée de l'opposition se permet de tenir un discours en contradiction avec la phase finale de la guerre en Syrie. C'est que le processus de Genève a été dès le départ conçu comme un moyen servant à faire passer le pouvoir de ses détenteurs actuels à l'opposition, tout le reste n'étant que formes commandées par les circonstances. Ce qui importait, et importe toujours pour les opposants et leurs alliés dans la région, ce ne sont pas les modalités de la transition, mais la fin du régime syrien, c'est-à-dire la prise de pouvoir. Pour l'opposition, ou plutôt pour la plus radicale ou la plus conséquente de ses composantes, une révolution a éclaté en Syrie, qui a commencé en 2011 et qui se poursuit encore, même si elle tire à sa fin, dont l'issue ne peut être qu'un changement de régime. Il n'y aurait rien à redire à ce programme si la révolution n'avait pas tourné à la guerre, plutôt rapidement, et si cette guerre n'était pas en train d'être gagnée par le camp qui normalement aurait dû la perdre. On n'a pas cessé de parler de guerre par procuration, au singulier comme au pluriel d'ailleurs, dans le cas de la Syrie, mais il n'a pas été question de révolution par procuration. L'opposition syrienne, de même d'ailleurs que les Etats régionaux qui l'ont soutenue, ne s'est pas battue avec ses propres forces, ou alors si peu, mais avec celles de Nosra et de Daech, et d'autres groupes encore de la même mouvance, de sorte qu'effectivement elle peut avec quelque vraisemblance estimer ne pas avoir perdu la guerre. On ne perd que les guerres qu'on livre soi-même, avec ses propres forces. Celles qui sont menées avec le sang d'autrui n'ont pas été perdues. Elles n'ont pas été gagnées non plus, force est de le reconnaître. Le terrorisme, lui, par contre, a bel et bien été vaincu. Comme l'opposition modérée syrienne dans l'ensemble de ses obédiences s'était arrangée pour rester à l'arrière, elle n'a pas perdu grand-chose, elle est restée entière, ou presque. Elle a conservé toutes ses forces pour exiger qu'on lui remette le pouvoir.

M. H.

tés devraient se soumettre au jeu des alliances pour former des majorités absolues afin de pouvoir diriger les APC sans blocage. Mais cela ne se fera pas sans peine. Et c'est déjà le cas à Adekra, où les élus ont donné le ton.

Hocine Cherfa

Visant à asseoir un système global de défense nationale

Gaïd Salah plaide pour une stratégie de communication «efficace»

■ Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé mardi à Alger à relever les défis à travers la mise en place d'une stratégie de communication et d'information «efficace» qui contribuera à asseoir un système global de défense nationale.

Par Anis F.

«L'information et la communication dans son état actuel développé a réussi, à l'ère de la révolution de l'information et des télécommunications, à faire du monde entier un petit village, où le phénomène de la mondialisation est devenu un

Béni-Abbes Pour le classement de la fête traditionnelle du Mawlid Ennabaoui

LE CLASSEMENT au registre du patrimoine national immatériel de la fête traditionnelle du Mawlid Ennabaoui (naissance du Prophète Mohamed QSSL) de Béni-Abbes (Béchar) est nécessaire pour la pérennisation de cette tradition religieuse et culturelle à laquelle prennent part annuellement des milliers de fidèles de différentes régions du pays, estimant des associations locales. Sa classification au registre du patrimoine national culturel et religieux est un moyen de donner un nouvel élan à cette tradition dont l'organisation et le déroulement sont assurés par les habitants de Béni-Abbes, et profitera aussi à la promotion du secteur du tourisme dont elle constitue actuellement l'un des produits phares, expliquent-ils. Cette fête, qui enregistre diverses festivités religieuses et culturelles depuis plus de 10 siècles et qui sera célébrée cette année le 1^{er} décembre, comme à l'accoutumée à la Place des martyrs, connue localement sous l'appellation de Masria, est une preuve de l'attachement des habitants de la région de Béni-Abbes et d'autres localités du sud-ouest du pays à leurs traditions religieuses et culturelles, en plus de la transmission de génération en génération de ce patrimoine religieux, a-t-on souligné. Cette fête est traditionnellement clôturée par le rituel de la Fezza, cérémonie durant laquelle des centaines de membres de troupes de «baroud» des différentes localités de cette wilaya déléguée (240 km au sud de Béchar) et celles de différentes localités du sud-ouest animent des spectacles de rue après la prière de l'Asr en se donnant la réplique en danse et baroud, dont le plus spectaculaire est celui de la Place des martyrs prévu le vendredi 1^{er} décembre prochain.

Safy T.

outil de domination visant à travers tous ses moyens à orienter l'opinion publique internationale et l'organiser autour d'une vision économique, sociale et culturelle unique, où se fondent les spécificités de chacun et les fondements de leurs identités nationales», a indiqué Gaïd Salah à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur le thème «La communication opérationnelle au sein de l'Armée nationale populaire» dans le cadre de l'exécution du plan de communication de l'ANP pour l'année 2017-2018. «Ce sont des défis réels et nous sommes, au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN, conscients de l'impératif de les relever, œuvrant, avec l'aide et le soutien de Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à tracer une stratégie d'information et de communication efficace, puisant dans les valeurs de notre Glorieuse Révolution, de notre ancrage historique et national, plein de gloires et de bravoures, adaptée à notre identité nationale et à nos spécificités, capable d'ériger un appareil de défense nationale, aux missions complémentaires et coordonnées, où la communication opérationnelle joue un rôle important et axial». Il a affirmé que la communication opérationnelle «est une partie intégrante de notre stratégie de défense basée sur la lecture clairvoyante des événements et sur le développement des méthodes de travail permettant de remédier à tous les problèmes imposés par les circonstances». «Aujourd'hui, notre pays est devenu un exemple de quiétude et de stabilité, en dépit de toutes les tentatives vaines et désespérées de le tirer vers l'insécurité, et ce, grâce à la conscience du peuple dans toutes ses catégories, et de la confiance qu'il place en son Armée républicaine nationale, qui a toujours été au front de l'édification et de la construction,



et face au terrorisme et à la criminalité organisée dans toutes leurs formes», a-t-il souligné. Il a expliqué qu'une communication opérationnelle «réussie est celle qui participe résolument à l'accomplissement des missions dans un milieu de coordination et d'entraide, œuvrant ainsi au bon commandement des opérations, à une meilleure supervision, quelle que soit sa complexité», ajoutant que «c'est ainsi que la communication opérationnelle devient un modèle à suivre dans l'interaction adéquate et efficace entre les composantes du corps de bataille, quelle que soit sa nature». «La réussite de la communication et l'efficacité de ses outils est considérée, ainsi, comme une garantie essentielle aux succès de la conduite des opérations militaires, de leur complémentarité et de l'harmonie de leurs composantes», a-t-il dit. Il a plaidé pour «une communication crédible, responsable, au regard des défis à relever dans notre environnement sous-régional, régional et international». C'est aussi «un soutien actif au corps de bataille sur le terrain, confortant les esprits et la détermination des éléments, au service du pays», a-t-il poursuivi. Il s'agit aussi d'une communication qui «expose des

faits, qui entretient des liens productifs avec les médias, à même de taire les voix et les plumes hostiles et ennemis, pour que l'ANP, digne héritière de l'ALN, demeure à jamais symbole de victoires, perpétuellement prête à défendre les intérêts suprêmes du pays». Pour lui, une communication opérationnelle doit avoir «un rôle efficace dans l'éclaircissement des missions des Forces armées dans le développement national, la présence de l'Armée au côté du peuple, en toutes circonstances, le raffermissement du lien solide Armée-Nation, afin de consolider l'unité nationale, la cohésion et l'esprit de citoyenneté». L'ouverture des travaux de cette journée d'étude s'est déroulée en présence d'officiers généraux, de cadres de l'ANP ainsi que d'officiers de la communication, de l'information et de l'orientation relevant des différentes Régions militaires, des structures et des écoles de l'ANP. Elle a été animée par des cadres spécialistes de l'ANP à travers des conférences et des interventions qui ont mis la lumière sur un aspect sensible de la communication opérée au sein de l'ANP, qui est la communication opérationnelle, notamment durant les exercices et les opérations militaires et en situations de crise.

Cette journée dont les travaux ont été enrichis par une projection d'un film documentaire relatif au thème, a connu l'organisation d'ateliers pratiques dans le domaine de l'information et de la communication afin de simuler la réalité lors des exercices et manœuvres militaires. Elle a pour objectif de forger les connaissances et les expériences des cadres de l'ANP, à travers les structures et les formations de l'ANP dans le domaine de la communication opérationnelle, d'expliquer et de vulgariser les notions et les méthodes adoptées ainsi que de mettre en exergue les mécanismes permettant sa réussite via les expériences acquises dans ce domaine, conformément aux évolutions actuelles pour remporter la bataille communicationnelle avec mérite. Dans ce cadre, le général de Corps d'Armée a affirmé que l'organisation de cette journée d'étude «reflète l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP au thème de la communication opérationnelle, dans la dynamique du travail titanesque accompli par nos valeureux ancêtres dans ce domaine depuis le déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération nationale». «L'organisation de cette journée d'étude en ce mois sacré de Novembre, constitue une autre face de sa commémoration et une nouvelle opportunité pour se remémorer le plus grand des hauts faits nationaux qu'est le déclenchement de notre Glorieuse Révolution libératrice, dont le peuple algérien vient de commémorer le 63^e anniversaire», a-t-il ajouté. Il a rappelé «l'ingéniosité de ceux qui ont fait la gloire de l'Algérie et qui l'ont inscrite dans l'histoire de l'humanité, en menant la plus grande Révolution du 20^e siècle. Ce sont ces braves chouhada et moudjahidine qui ont conféré la plus grande importance à ce domaine essentiel durant notre Glorieuse Révolution, malgré la difficulté des circonstances». A. F.

Pêche pour 2018

Le quota de thon rouge de l'Algérie porté à 1 306 tonnes

Le quota de pêche de thon rouge de l'Algérie pour 2018 a été revu à la hausse pour être porté à 1 306 tonnes par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), a indiqué leur directeur général de la pêche et de l'aquaculture. Fixé à 1 046 tonnes pour l'année 2017, ce quota a été porté, pour 2018, à 1 306 tonnes après de «laborieuses négociations» de la délégation algérienne lors de la réunion de la CICTA, tenue à Marrakech du 14 au 20 novembre en cours, a

déclaré à l'APS Taha Hamouche. Cette organisation mondiale a donné son aval pour augmenter de 260 tonnes le quota de l'Algérie pour 2018, a précisé M. Hamouche, soulignant que «la mission de la délégation algérienne n'était pas facile, car de nombreux pays n'ayant pas réussi à obtenir des augmentations.» Les mille tonnes de thon que l'Algérie exporte directement vers les pays asiatiques rapportent entre 15 et 20 millions d'euros, a précisé le DG de la pêche, ajoutant que l'Algérie compte investir locale-

ment dans l'enrichissement du thon, ce qui augmentera sa valeur marchande. Dans ce contexte, le même responsable a noté que les autorités algériennes avaient proposé à la CICTA la création de trois fermes d'enrichissement. Une dizaine d'investisseurs ont déposé des demandes dans ce sens et deux candidats remplissant toutes les conditions requises ont été sélectionnés par la commission ministérielle chargée du dossier. Le quota de pêche de thon rouge attribué à l'Algérie pour 2017

avait été porté à 1 043 tonnes, alors qu'il avait été fixé initialement à 546 tonnes par la CICTA lors de sa réunion tenue en 2014 à Gênes (Italie) consacrée à la définition du plan de répartition des quotas de pêche par pays jusqu'à 2017. L'Algérie avait bénéficié d'une augmentation graduelle de son quota qui avait été fixé à 243 tonnes au titre de l'année 2014, puis à 370 tonnes en 2015, à 460 tonnes en 2016, soit environ 2% du total admissible de captures (TAC).

H. Y.

Sommet UA-UE

Donner une nouvelle orientation au partenariat économique

■ Le 5^e Sommet Union africaine-Union européenne, prévu les 29 et 30 novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire), devrait impulser un nouvel élan au partenariat économique entre l'Afrique et l'Europe avec pour thème principal «Investir dans la jeunesse pour un avenir durable».

Par Salem K.

Plateforme de dialogue et de partenariat entre les pays africains et européens, ce sommet, le troisième du genre à se tenir sur le continent africain et le premier en Afrique subsaharienne, devrait être une occasion décisive pour renforcer les liens économiques et politiques entre les deux continents. L'investissement et le commerce, le développement des compétences et la création d'emplois seront les principaux thèmes à examiner par les dirigeants des pays des deux parties, l'objectif étant d'accélérer la mise en œuvre de la feuille de route et la réalisation des objectifs économiques communément fixés. Cette coopération économique vise l'amélioration de la gouvernance économique et du climat d'investissement en Afrique, pour laquelle l'Europe s'est



PHD.R

engagée à aider les pays du continent à améliorer leurs capacités de production, progresser sur l'échelle de la valeur ajoutée et à devenir moins dépendants des matières premières. Ce qui, à long terme, est le meilleur moyen pour les pays africains d'éviter la détérioration des termes de l'échange et de participer à l'économie mondiale et d'en tirer profit. Actuellement, l'UE et ses Etats membres représentent 33% de tous les investissements étrangers réalisés à travers l'Afrique, reçoivent 41% des exportations africaines et fournissent 33% des importations du continent africain, transfèrent 36% des fonds expédiés aux pays par la diaspora et partici-

pent à hauteur de 50% à l'aide publique au développement versée chaque année au continent. En 2016, 21 milliards d'euros d'aide au développement ont été versés à l'Afrique par l'UE et ses Etats membres, 32 milliards d'euros ont été investis en Afrique en 2015 par des entreprises de l'UE, ce qui représente près d'un tiers de l'ensemble des investissements étrangers directs en Afrique. Comparativement avec la Chine, les échanges commerciaux entre ce pays asiatique et l'Afrique sont passés de 10 milliards de dollars en 2000 à 220 milliards de dollars en 2014. Contribuant à un sixième du total des prêts accordés à l'Afrique, la

Chine a promis d'injecter 60 milliards de dollars dans le continent entre 2016 et 2018 sous forme d'investissements, de prêts et de dons.

Donner un nouveau dynamisme au partenariat UA-UE

Dans l'objectif de stimuler les investissements qui favorisent le développement en Afrique, un 6^e Forum des affaires UA-UE s'est tenu lundi dernier à Abidjan en préparation de ce sommet. Les débats menés ont porté tout particulièrement sur les jeunes entrepreneurs et les femmes chefs d'entreprises. Ce Forum, qui a rassemblé des acteurs éco-

nomiques africains et européens, représentant des multinationales, des grandes entreprises, des petites et moyennes entreprises et des confédérations, des start-up, des bailleurs de fonds privés et publics, ainsi que des institutions multilatérales et régionales, a discuté des opportunités pratiques de collaboration et d'amélioration du climat d'affaires et des investissements.

Dans une déclaration récente, la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, Federica Mogherini, a fait part de la volonté de l'UE de donner un «nouvel élan» à son partenariat stratégique avec l'Afrique en dépassant son rôle de principal bailleur de fonds pour coopérer davantage sur l'économie, le climat, la sécurité et l'immigration. «Le 5^e Sommet UA-UE sera centré sur la façon d'offrir les opportunités aux jeunes en Europe et en Afrique. C'est le meilleur moyen de gérer les migrations, mais aussi pour prévenir la radicalisation», a-t-elle insisté lorsqu'elle avait reçu le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

Ce sommet s'est appuyé sur une série d'événements préparatoires organisés préalablement afin de faire connaître les points de vue des acteurs clés du partenariat tels le Forum des acteurs économiques et sociaux UA-UE et le Forum des affaires UE-UA. Pour rappel, la première édition du Sommet UA-UE avait eu lieu au Caire en 2000, suivie de celui de Lisbonne en 2007, de Tripoli en 2010 et de Bruxelles en 2014.

S. K./APS

Selon la FAO

L'agriculture de demain exigera beaucoup de connaissances

L'agriculture de demain exigera beaucoup de connaissances si l'on veut garantir un avenir alimentaire durable, a expliqué lundi le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, cité par l'ONU dans un communiqué publié lundi. «L'agriculture est de nouveau appelée à se transformer radicalement alors que les progrès découlant de la Révolution verte se heurtent au problème de la restriction des ressources naturelles», a dit M. Graziano da Silva lors d'un événement de haut niveau à Chatham House, à Londres. «L'agriculture de demain n'exigera pas beaucoup d'intrants mais surtout beaucoup de connais-

sances. C'est le nouveau paradigme». «Ces dernières décennies, la production alimentaire a augmenté aux dépens de l'environnement, entraînant des déforestations, des pénuries d'eau, un appauvrissement des sols et des niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre», a-t-il ajouté. Des membres du gouvernement, des chefs d'entreprise, des chercheurs et des responsables institutionnels ont assisté à l'événement de haut niveau qui se déroulait à la Chatham House sur le thème «Un avenir alimentaire durable». Selon le chef de la FAO, les systèmes alimentaires actuels se sont révélés inefficaces pour pouvoir éradiquer la faim dans le monde. Si la production actuelle est plus que suf-

fisante pour nourrir la population mondiale, 800 millions de personnes souffrent encore de sous-alimentation. S'assurer que tout le monde a accès à l'alimentation est aussi important, si non plus, que travailler à améliorer la production, a-t-il précisé, notant que les programmes de protection sociale – tels que les transferts d'argent assortis de conditions et le fait d'exploiter au mieux la production locale afin d'améliorer la nutrition et l'accès des petits agriculteurs aux marchés – devaient faire partie intégrante de chaque initiative visant à éviter que la situation des personnes pauvres vivant en milieu rural dans les pays en développement ne s'aggrave. «Nous devons promouvoir l'innovation et

mettre en place des pratiques durables qui permettent de fournir une alimentation nutritive et accessible, des services écosystémiques et qui contribuent à renforcer la résilience face au changement climatique», a dit M. Graziano da Silva. «Pour fournir aux populations une nourriture plus saine, nous devons intervenir à chaque étape du système alimentaire, de la production à la consommation», a déclaré le directeur général de la FAO. «Cela implique de se focaliser sur les "aspects immatériels" des systèmes alimentaires, tels que le comportement des consommateurs et d'appliquer de nouvelles règles légiférant sur la publicité des produits alimentaires».

S. K.

Programmes hydro-agricoles

Le regroupement régional Sud décalé au 12 décembre

Le regroupement régional des Wilayas du Sud consacré à la mise en œuvre des programmes intersectoriels hydro-agricoles (2015/2019), initialement prévu jeudi prochain à Ghardaïa, se tiendra finalement le 12 décembre prochain, a-t-on

appris auprès des services agricoles de la wilaya. Le décalage de la date de ce regroupement a été justifié par des considérations d'organisation et un souci aussi d'éviter sa coïncidence avec la fête du Mawlid Ennabaoui. Initié par les ministères de

l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et des Ressources en eau, ce regroupement régional vise à évaluer la mise en œuvre des programmes de chaque wilaya et la mise en place d'un plan d'action décliné par année sur la période 2017-

2022, a-t-on précisé. La rencontre permettra de faire un bilan sur les exploitations agricoles et l'extension des nouvelles superficies irriguées, l'utilisation des eaux usées épurées dans l'irrigation agricole, la promotion de l'économie de l'eau dans les

exploitations agricoles et l'aquaculture. Elle regroupera les directeurs des services agricoles et des ressources en eau ainsi que les conservateurs des forêts de la vingtaine de wilayas et wilayas déléguées du sud du pays.

Amine G.

Blida

Campagne contre les vendeurs de pétards

■ A quelques jours de la célébration du Mawlid Ennabaoui, les services de sûreté de la wilaya de Blida ont lancé une large campagne à l'encontre des vendeurs de produits pyrotechniques et saisi d'importantes quantités, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations générales de ce corps sécuritaire.



Par Lamine H.

Selon le chargé de cette cellule de communication, plusieurs descentes de police ont été réalisées depuis la semaine écoulée, notamment au niveau des marchés populaires connus pour abriter une multitude d'étals de vente des produits pyrotechniques, à l'instar de ceux du centre-ville de Blida ou de

Boufarik, Ouled Aich et Beni Tamou.

Ces opérations, fortement saluées par les citoyens, ont permis, à ce jour, la saisie de 118 000 unités de ces produits, a indiqué la même source, qui signale la poursuite de cette campagne jusqu'à éradication totale de la vente de ce type de produits, interdits par la loi algérienne, en raison des dangers qu'ils représentent.

Les descentes presque quotidiennes de la police, dans les lieux habituellement réputés pour la vente de ce type de produits, ont abouti à une quasi disparition du phénomène des étals, est-il signalé de même source.

Une tournée de l'APS dans les marchés les plus importants du centre ville de Blida connus, à chaque veille de cette fête religieuse, pour leurs étals riche-

ment achalandés en différents produits pyrotechniques, a permis de faire le constat de leur disparition totale des étals, exception faite des bougies en tous genres et des encens, que les familles algériennes sont habituées à acquérir pour célébrer la naissance du Prophète Mohammed (QSSSL), prévue vendredi.

Une présence notable des agents de police est également remarquée au niveau de ces marchés pour exprimer leur détermination à éradiquer ce phénomène.

Selon les propriétaires des étals, approchés par l'APS, la rareté voire la disparition, cette année, des pétards et autres produits pyrotechniques font monter leur valeur pour atteindre des prix prohibitifs, ont-ils déploré.

Réda, un jeune habitué à pratiquer ce commerce saisonnier, à chaque veille du Mawlid Ennabaoui, a soutenu, à ce propos, que de nombreux jeunes et adolescents ont déploré l'absence, cette année, des produits pyrotechniques, assurant qu'ils sont prêts à les acquérir à n'importe quel prix.

«La majorité de mes clients pour cette année sont les vieilles, les femmes et les enfants, qui viennent acheter les bougies», a-t-il ajouté, la mine peu joyeuse.

Pour leur part, de nom-

breuses femmes interrogées par l'APS, se sont félicitées de cette campagne initiée par les services de la sûreté de wilaya, exprimant leur satisfaction à l'égard de la disparition des ces produits, qui constituaient un danger pour leurs enfants, ont-elles affirmé.

A noter que la brigade ferroviaire relevant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Blida a saisi, la semaine passée, 22 000 unités de produits pyrotechniques, avec l'arrestation d'individus en cause dans cette affaire, lesquels avaient l'intention de transporter cette marchandise à bord du train en provenance d'Alger vers la ville d'Oran, où ils comptaient la revendre.

L. H./APS

Chlef /Oum Droue Découverte du premier foyer de Mildiou de la pomme de terre

UN PREMIER foyer de Mildiou de la pomme de terre a été découvert dans la région d'Oum Droue par la station régionale de protection des végétaux de Chlef, a-t-on appris lundi du responsable de cette structure.

Des équipes de cette station régionale ont découvert, a indiqué Boualek M'khanek, un premier foyer de la maladie du Mildiou au niveau des champs de pomme de terre de la commune d'Oum Droue.

Le responsable a imputé l'apparition de cette maladie de la pomme de terre aux dernières précipitations pluviales, suivies d'une hausse de la chaleur et du taux d'humidité, qui sont des facteurs propices à l'apparition du Mildiou, a-t-il expliqué.

Il a, à ce titre, recommandé l'impératif pour les agriculteurs de surveiller leurs cultures de pomme de terre, et leur traitement préventif, afin d'éviter, a-t-il dit, les risques graves encourus par cette maladie pouvant mener à la perte de 100% de la récolte, si elle n'est pas traitée avec des produits phytosanitaires adaptés.

Outre le traitement préventif, il a également instruit les agriculteurs de veiller au traitement des surfaces touchées afin d'éviter la propagation de la maladie, d'autant plus qu'une grande partie des surfaces de culture de pomme de terre à Chlef sont au stade de floraison, a-t-il insisté.

En 2007, la wilaya de Chlef avait enregistré une importante prolifération du Mildiou de la pomme de terre, ayant valu des pertes considérables aux agriculteurs locaux, a rappelé la même source.

R. R.

Bordj Bou Arreridj/ Clinique mère-enfant «Belhocine-Rachid»

Lancement prochain des travaux d'extension

La capacité d'accueil de la clinique mère-enfant «Belhocine-Rachid» de la wilaya de Bordj Bou Arreridj sera renforcée à la faveur d'une opération d'extension, dont les travaux seront lancés «prochainement», a déclaré lundi le directeur de la santé et de la population (DSP), Salim Zegrar. Cette décision a été prise à l'issue d'une visite de travail effectuée récemment dans cet établissement de santé par le chef de l'exécutif local

au cours de laquelle il a relevé que ce service, d'une capacité de 90 lits, ne répondait plus à la demande croissante des patients. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour soulever cette préoccupation au ministère de tutelle en vue du transfert du nouveau siège de la direction de la santé, en cours de construction, au profit du service mère et enfant dans l'objectif de faire face au problème de surcharge à l'actuelle établisse-

ment et d'assurer une meilleure qualité de service. Il est à signaler que la clinique mère et enfant «Belhocine-Rachid» qui constitue la seule infrastructure du genre dans la capitale des Biban fait face également à un déficit en matière d'encadrement médical.

L'établissement mère-enfant assure près de 100 césariennes par mois aux parturientes de la région, a-t-on souligné.

Hania T.

Emploi à El Tarf

Les objectifs tracés atteints à 95%

Les objectifs tracés en matière de placement des jeunes en quête d'emploi ont été atteints à 95% à El Tarf durant les dix derniers mois de 2017, a indiqué la directrice locale de l'emploi.

S'exprimant en marge des journées portes ouvertes dédiées à l'emploi dans la wilaya, Mme Fatima-Zohra Amaloudji a précisé que les efforts de l'Etat, à travers les dispositifs d'aide à l'emploi, ont permis le placement en dix mois, dans les secteurs public et privé, de 3 501 demandeurs sur un total de 3 926 offres d'emploi enregistrées.

L'Agence locale de l'emploi (Anem) a par ailleurs veillé au placement de 207 demandeurs d'emploi entre janvier et fin octobre 2017, au titre du DAIP

(dispositif d'aide à l'insertion professionnelle), a-t-elle affirmé lors de cette rencontre à laquelle ont pris part les responsables de l'Anem, de la Cnac, de l'Anem et de la direction de la pêche.

Parmi ces demandeurs d'emploi, placés dans des entreprises économiques activant dans cette wilaya frontalière, 103 sont inscrits dans le cadre du CID (contrat d'insertion des diplômés) et 60 autres au titre du CFI (contrat formation insertion), a-t-on précisé.

La wilaya d'El Tarf a enregistré dans le secteur administratif le placement de 7 093 demandeurs d'emploi, a-t-on également affirmé, rappelant que depuis 2008, 8 406 placements ont été assurés dans le secteur économique. S'agissant de l'Ansej (Agence

nationale de soutien à l'emploi de jeunes) et la Cnac (caisse nationale d'assurance chômage), la responsable a rappelé que 129 micro-entreprises, ayant généré 253 emplois, ont été financées durant l'exercice 2017.

Le taux de recouvrement des créances au niveau de l'Ansej, est passé, quant à lui, de 43,89% en 2011 à 77,32% en 2017, a-t-on précisé en signalant qu'il a atteint 63,11 % au sein de la Cnac.

Le taux de chômage est, quant à lui, passé de 8,17% en 2016 à 7,33% en 2017, a-t-on noté.

La directrice de l'emploi a saisi cette opportunité pour rappeler que l'échéancier de retraitement des créances de promoteurs ayant bénéficié de crédits,

avant mars 2011, dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi et rencontrant des difficultés dans le remboursement des crédits octroyés, mis en place depuis l'été dernier, expirera à la fin décembre 2017.

Au cours de ces journées portes ouvertes sur l'emploi, une visite guidée a été proposée aux représentants des médias à deux micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'emploi, l'une au port d'El Kala bateau-sardinier et l'autre, une fromagerie de l'Est à Hedada, dans la commune de Souarekh, qui ont permis la création de 11 emplois pour le premier et 12 autres pour le second.

Asma N.



Pour lutter contre l'immigration clandestine

L'Union africaine va coopérer avec la Libye

■ L'Union africaine a déclaré lundi qu'elle était disposée à coopérer avec la Libye pour lutter contre l'immigration clandestine.

Par Moncef B.

Amira el-Fadil, envoyée de l'Union africaine et Commissaire aux Affaires sociales, a fait cette annonce au cours d'une rencontre avec Fayez Serraj, Premier ministre libyen soutenu par l'ONU, à Tripoli. Selon le service de presse du Premier ministre, la rencontre a porté sur la coopération entre la Libye et l'UA en matière de lutte contre l'immigration clandestine et le trafic d'êtres humains.

«Le Premier ministre a souligné que la Libye était désireuse de renforcer ses relations avec l'UA, afin de faciliter le progrès et la prospérité sur le continent. Il a déclaré qu'une enquête avait été ouverte suite aux récents articles de presse à propos des mauvais traitements subis par les migrants africains en Libye», a ajouté le service de presse.

Un récent reportage de CNN a montré des esclaves vendus aux enchères dans plusieurs endroits de Libye, où des migrants africains bloqués dans le pays ont été vendus pour à peine 400 dollars américains.



PH. > D. R.

M. Serraj a expliqué que la Libye, en tant que point de passage privilégié des migrants, avait besoin d'un effort conjoint de toutes les parties concernées pour lutter contre l'immigration clandestine, notamment «en créant des projets de développement durable dans les pays d'origine des migrants».

«Nous sommes impatients d'obtenir le soutien de l'Union

africaine contre l'immigration clandestine, qui affecte fortement la Libye en tant que pays de transit. Nous désirons aussi le soutien des pays voisins, afin de nous aider à sécuriser les frontières libyennes et à mettre fin aux réseaux de contrebande», a déclaré M. Serraj.

M^{me} el-Fadil a salué les efforts du gouvernement libyen pour enquêter sur les récentes infor-

mations faisant état de vente de migrants en tant qu'esclaves. Elle a souligné que la Commission aux Affaires sociales de l'UA était disposée à coopérer avec le gouvernement libyen pour apporter aux migrants l'aide dont ils avaient besoin en Libye. Le soulèvement libyen de 2011 a engendré l'insécurité et le chaos, favorisant un exode massif de migrants, princi-

palement africains, depuis la Libye vers les côtes européennes. Des passeurs libyens envoient notamment des milliers de migrants traverser la mer Méditerranée à bord d'embarcations précaires et surchargées, et nombre de migrants se noient avant d'atteindre les côtes européennes.

M. B./APS

42^e anniversaire du Conseil national sahraoui

Le président Ghali se félicite de la place de son pays au sein de l'UA

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, s'est félicité lundi de la place qu'occupe la RASD au sein de l'Union africaine (UA), saluant la position «ferme» de l'Union pour imposer le respect de son Acte constitutif et ses principes fondateurs. Dans son allocution, lundi au camp des réfugiés sahraouis Chahid El Hafedh à l'occasion de la célébration du 42^e anniversaire de création du Conseil national sahraoui, M. Ghali, Secrétaire général du Front Polisario, s'est dit satisfait de «la place occupée désormais par l'Etat sahraoui au sein de l'UA, notamment dans le cadre de la coopération et du partenariat avec des pays et organisations internationales».

M. Ghali a salué également «la ferme position de l'UA pour imposer le respect de son Acte constitutif et ses principes fondateurs, notamment en ce qui a trait au respect des frontières héritées au lendemain de l'indépendance et à la place et souveraineté des pays membres».

A cette occasion, il a appelé l'ONU «à assumer sa responsabilité dans le processus de décolonisation de la dernière colonie en Afrique et à accélérer l'application du mandat de la Minurso, à savoir l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui, en application de sa Charte et résolutions en faveur de l'indépendance des peuples et pays colonisés».

Soulignant l'importance pour

«le Conseil de sécurité de l'ONU d'assumer pleinement sa responsabilité face aux obstacles dressés par l'Etat d'occupation marocaine devant les efforts de règlement du conflit», le président sahraoui a rappelé la récente décision du Conseil de sécurité concernant la violation abjecte de l'accord de cessez-le-feu et de la convention militaire N 1 dans la région de Guerguerat.

Le président sahraoui a mis en garde contre l'absence d'un soutien effectif et rigoureux du Conseil de sécurité à l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, comme ce fut le cas avec son prédécesseur Christopher Ross.

Evouant «le rôle déplorable de la France dans l'échec du Conseil de sécurité à prendre les décisions et mesures nécessaires pour imposer la solution démocratique et juste à travers

l'application du plan de règlement onusien 1991», il a exprimé le souhait que cet épisode ne se reproduise plus, soulignant que les «efforts de l'ONU pour le règlement du conflit doivent être accompagnés des conditions et de mesures nécessaires qui reflètent la bonne intention et la volonté sincère de coopération».

Par ailleurs, le président Ghali a appelé à accélérer la libération des détenus de «Gdeim Izik» et de «tous les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles marocaines (...), à jeter la lumière sur le devenir des disparus sahraouis depuis l'invasion militaire marocaine injuste le 31 octobre 1957, à lever le blocus imposé aux régions occupées du territoire sahraoui, à garantir la protection des droits du peuple et à mettre fin à la spoliation de ses richesses». M. Ghali a rappelé que le Sahara occidental et le

Royaume marocain sont deux pays distincts et séparés tel que confirmé par la Cour de Justice européenne en 2016 qui vient confirmer la décision de la Cour de Justice internationale (CJI) de 1975.

Le président sahraoui a appelé les entreprises, opérateurs économiques, hommes d'affaires «à s'abstenir définitivement de conclure tout accord ou coopération avec l'Etat d'occupation marocaine qui concernent les territoires ou eaux territoriales du Sahara occidental».

«Tant que le conflit n'a pas été résolu et la question de la souveraineté n'a pas été tranchée, il ne doit y avoir aucune exploitation des richesses du Sahara occidental sans l'approbation et la consultation du peuple sahraoui à travers son unique représentant légitime le Front Polisario», a soutenu Brahim Ghali. Le président sahraoui a souligné que la

«résistance du peuple sahraoui durant plus de quatre décennies, en dépit de l'ampleur des complots et politiques de tueries, de génocide, de répression et de blocus, est plus que suffisante pour que l'Etat d'occupation marocaine prenne conscience que le peuple sahraoui finira, inéluctablement, par recouvrer ses droits dont l'Etablissement d'un Etat indépendant sur l'ensemble de son territoire national».

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France, rappelle-t-on

Selma N.

Face à la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés

Préoccupation profonde des villes et communes solidaires avec la RASD

La Conférence internationale des villes et communes solidaires jumelées avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a exprimé sa profonde préoccupation face à la persistance des violations, graves et systématiques, des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, appelant l'UE à appliquer l'alinéa relatif au respect des droits de l'Homme dans l'accord d'Association avec le Maroc et à l'élargissant des prérogatives de la Minurso, rapportent lundi des sources médiatiques.

Organisée samedi dans la ville de

Valence en Espagne, la Conférence s'est dit profondément préoccupée par la persistance des violations, graves et systématiques, des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et les jugements punitifs prononcés par les tribunaux marocains à l'encontre des militants et défenseurs des droits de l'Homme sahraouis, appelant au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Soulignant l'urgence de la libération des détenus politiques sahraouis croupissant dans les geôles marocaines, la Conférence a

appelé à l'impératif d'élargir les prérogatives de la Minurso pour englober le contrôle et le respect des droits de l'Homme.

Les confédérés ont exhorté l'UE à appliquer l'alinéa relatif au respect des droits de l'Homme, dans l'accord d'Association avec le Maroc, mettant l'accent sur l'importance historique de l'avis consultatif de la Cour de justice européenne rendu le 21 décembre 2016 et qui précise que les accords d'Association conclus entre l'UE et le Maroc ne s'appliquaient pas au Sahara occidental.

R. M.



Bande de Ghaza

Le Hamas s'apprête à céder les pouvoirs, au moins partiellement

■ Le Hamas doit remettre les clés de la bande de Ghaza à l'Autorité palestinienne d'ici à vendredi, mais l'espoir en des jours meilleurs pour les Ghazaouis éprouvés cède à nouveau la place au doute.

Par Rosa C.

En vertu d'un accord conclu mi-octobre au Caire après dix ans de dissensions dévastatrices, le mouvement islamiste doit transférer d'ici au 1^{er} décembre à l'Autorité palestinienne le pouvoir qu'il détient sans partage dans la bande de Ghaza, bout de terre entre Israël, Égypte et la Méditerranée. Les Ghazaouis sont descendus dans la rue pour chanter l'accord du Caire, sans se départir d'une prudence instruite par l'échec des précédentes tentatives de rapprochement. Depuis, la crainte d'un nouveau coup pour rien a d'ailleurs repris le dessus. «*Nous ne demandons pas grand-chose, juste à vivre comme le reste du monde*», fait valoir Abou Abed Abou Sultan. Ce Palestinien de 53 ans, autrefois tailleur dans une entreprise de confection qui exportait vers Israël avant que l'État hébreu ne soumette Ghaza à un vigoureux blocus, fait vivre sa famille chichement en vendant du café. «*Tout ce que nous voulons, c'est que la situation économique s'améliore et qu'on*

ouvre les frontières. Mais j'ai bien peur que la réconciliation échoue comme les fois précédentes», dit-il.

Le Hamas a évincé l'Autorité de Ghaza par les armes en 2007. Depuis, l'Autorité ne gouverne plus, avec les restrictions imposées par l'occupation israélienne, que sur des fragments de Cisjordanie, distante de Ghaza de quelques dizaines de kilomètres.

La passation de pouvoirs verrait une organisation (le Hamas), considérée comme infréquentable par une bonne partie de la communauté internationale, s'effacer au profit d'une entité reconvenue, censée préfigurer un État palestinien indépendant. Pour deux millions de Ghazaouis, marqués par trois guerres avec Israël depuis 2008, la pauvreté et l'enfermement, c'est la possible promesse d'une amélioration de leur sort, et d'un allègement des blocus israélien et égyptien. Pour l'ONU, la réconciliation lèverait un obstacle sur la voie d'un règlement du conflit avec Israël, avec ses répercussions directes sur la vie des Palestiniens et de possibles implications régio-



nales significatives. «*On n'a pas le droit de laisser ce processus échouer. Si tel est le cas, cela aura très probablement pour résultat un autre conflit dévastateur*», a prévenu l'envoyé spécial de l'ONU, Nickolay Mladenov.

La réconciliation a commencé à se concrétiser le 1^{er} novembre quand le Hamas a remis à l'Autorité le contrôle, côté palestinien, des postes-frontières avec Israël et l'Égypte. Mais, à quelques jours de l'échéance, «*nous n'avons pas atteint 5% du transfert des pouvoirs*», souligne Hussein al-Cheikh, ministre en charge des Affaires civiles de l'Autorité palestinienne. Le Hamas empêche l'Autorité d'exercer le contrôle total des

frontières, et ses employés de commencer à faire leur travail dans les ministères, avance-t-il. Autorité et Hamas restent en complet désaccord sur le sort qui sera fait au bras armé du Hamas, avec ses 25 000 hommes et ses milliers de roquettes. Le président de l'Autorité, Mahmoud Abbas, exige un contrôle complet de la sécurité, refusant un scénario à la libanaise dans lequel le Hamas, comme le Hezbollah, fort de sa force de frappe, aurait son agenda propre.

«*Les armes de la résistance forment une ligne rouge, ce n'est pas un sujet ouvert à la discussion*», a répété lundi Khalil al-Hayya, haut responsable du

Hamas, une organisation qui se pose en championne de la lutte contre Israël. Les Ghazaouis attendent les retombées de la réconciliation. M. Abbas n'a pas levé les sanctions financières infligées en 2017 pour forcer le Hamas à passer la main. Les Ghazaouis ne disposent toujours que de quelques heures d'électricité par jour. «*Nous n'avons vu aucune amélioration sur le terrain. On n'a pas plus d'électricité, pas plus d'eau, pas plus d'emplois pour nos enfants*», dit Mohammed Abou Chabaan, 64 ans, père de dix enfants. «*La situation est dramatique*».

A plus long terme se pose la question déterminante des rapports avec la communauté internationale. Israël et les États-Unis ont énoncé leurs conditions pour traiter avec un éventuel gouvernement d'union : reconnaissance d'Israël, renoncement à la violence et désarmement du Hamas. L'Autorité et le Hamas continuent à diverger fondamentalement sur la relation avec Israël et sur la lutte armée.

Sans vision et programme communs, «*le terrain restera miné à chaque étape du transfert de pouvoirs*», dit Ghassan Khatib, ancien ministre de l'Autorité et professeur d'université. «*Tant qu'on aura ces différences, la division persistera*». R. C.



Points chauds

Origines

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis, il ne se passe pas un jour sans que soit rapporté un incident, réel ou non, lié au président Donald Trump. Après sa victoire surprise aux élections présidentielle, les médias américains se sont mis à traquer chacune de ses paroles et chacune de ses actions pour y détecter le moindre faux pas. Cette semaine, l'événement marquant qui a retenu l'attention de la presse était la visite à la Maison-Blanche d'une délégation d'anciens combattants amérindiens. En effet, le président républicain a fait une surprenante allusion à Pocahontas, un qualificatif considéré comme raciste et offensant aux États-Unis, lors d'une cérémonie en l'honneur de Navajos, enrôlés par l'armée américaine comme «*code talkers*» (décodeur-traducteur) pendant la Seconde Guerre mondiale, que le locataire de la Maison-Blanche a fait cette digression. «*Vous étiez ici longtemps avant nous. Même si nous avons une représentante au Congrès qui est, disent-ils, l'abas depuis longtemps. Ils l'appellent Pocahontas*», a-t-il lancé, dans un silence gêné. Donald Trump est coutumier des attaques contre Elizabeth Warren, qu'il surnomme «*Pocahontas*» en référence aux origines amérindiennes qu'elle revendique et dont il conteste l'authenticité. «*Il est profondément regrettable que le président des États-Unis ne puisse même pas mener à bien une cérémonie en l'honneur de ces héros sans lancer des insultes racistes*», a évidemment immédiatement déploré l'élue démocrate. Sarah Sanders, porte-parole du président américain, a défendu l'usage de ce surnom, jugeant pour sa part «*ridicules*» ces accusations et réfutant le caractère raciste de ses propos. «*Je pense que ce que la plupart des gens jugent offensant est le fait que la sénatrice Warren mente sur ses origines pour promouvoir sa carrière*», a-t-elle ajouté pour étayer son argument. Néanmoins, la presse américaine a rapidement repris les propos du président milliardaire et en profite pour faire son procès et pour «*prouver*» son racisme. Toutefois, pour le moment, les premières personnes concernées dans cette histoire, c'est-à-dire les Amérindiens, n'ont fait aucun commentaire, ni aucune protestation. Les opposants de l'actuel administration américaine sont ainsi les seuls à s'être saisis de ce «*scandale*» et à en faire des gorges chaudes jusqu'à ce qu'ils trouvent une nouvelle raison de critiquer le président américain.

F. M.

Afghanistan

Les interprètes de l'armée française abandonnés aux menaces des talibans

Avec la dégradation de la situation et la progression des insurgés en Afghanistan, les interprètes ayant travaillé pour l'armée française subissent pressions intenable et menaces répétées : «*Nous sommes en danger*», jurent-ils.

Mercredi dernier, Zainullah a été blessé dans une attaque à la moto-suicide devant chez lui, à 36 km au nord de Kaboul, alors qu'il discutait avec une patrouille de l'Otan. Un des soldats, un Georgien, a été tué sur le coup, plusieurs autres blessés : pour le jeune homme de 28 ans, le tueur voulait faire d'une pierre deux coups en le visant avec les Occidentaux.

En juin, Zainullah avait été blessé dans son jardin par deux tireurs à moto. Il avait reçu des appels menaçants juste avant. D'autres ont suivi depuis. «*Le type parlait avec un accent de Kandahar (sud). Il m'a dit "Je t'aurai, chez toi, au bazar... c'est l'ordre de mon commandant"*».

«*Il n'y avait aucun taliban par ici avant. Aujourd'hui, ils sont dans le village voisin de Qallah Nossra*», à cinq minutes de tra-

jet. Le climat s'est fortement dégradé en Afghanistan, dont les talibans contrôlent plus de 40% du territoire.

Zainullah s'est adressé à la police. Il montre le reçu de sa plainte, rangé dans une pochette en plastique avec ses contrats de 2009 à 2013, attestations et feuilles de paye de l'Isaf, la force internationale. Il a même ses badges d'accès aux bases françaises de Kaboul et Surobi.

«*Nous ne pouvons pas te protéger. Nous n'avons pas assez d'hommes et tu n'es pas un VIP*», lui a répondu le policier, navré.

«*On n'est pas assez important*», remarque Bachir, autre laissé-pour-compte des troupes françaises parties, pour les dernières, en 2014.

Il sont 152 ex-interprètes ou auxiliaires afghans dont la demande de relocalisation a été rejetée par la France, selon leur avocate jointe à Paris, Caroline Decroix. Cent autres ont vu la leur acceptée. Ils vivent désormais dans l'Hexagone avec leurs familles, soit 371 personnes au total.

Parmi les recalés, «*beaucoup*

sont partis clandestinement vers la Turquie, l'Europe ou les pays voisins», affirme «*Bachir*», qui dit avoir changé de nom. Lui, a servi l'armée française de 2009 à 2013, à Kaboul et en Kapisa, une province instable au nord de la capitale, anciennement sous protection française. «*Les menaces sont très réelles*», insiste-t-il.

«*Pour les insurgés, nous sommes des espions, des infidèles. Je me méfie même des gens de ma tribu (un grand clan pachtoune, NDLR) qui, sans le vouloir, pourraient donner des informations sur moi*».

«*J'ai changé huit ou neuf fois de domicile (...) Pratiquement aucun d'entre nous ne peut vivre dans son village (...) Certains sont obligés de circuler en burqa pour ne pas se faire remarquer*».

Député de la Kapisa, Hajji Mirdad Mijrabi confirme ce climat de terreur à l'AFP : «*Pratiquement tous les interprètes ont dû quitter la province avec leurs familles. Ils survivent à Kaboul ou dans d'autres villes, sans emploi ni argent. Les talibans sont après eux*».



Musique chaabi

Cheikh Maazouz Bouadjadj, Benatia et Ghelamallah honorés

■ Trois grandes figures de la musique chaabi ont été honorées, lundi à Mostaganem, leur ville natale. Il s'agit du doyen de la chanson Chaabi, Cheikh Maazouz Bouadjadj ainsi que les chanteurs Nouredine Benatia et Abdelkader Ghelamallah. Cette cérémonie qui a eu lieu au théâtre régional Djillali-Benabdelhalim de Mostaganem a été marquée par une forte présence des mélomanes et du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Par Abla Selles

La ville de Mostaganem a honoré trois artistes de la musique chaabi. En effet, Cheikh Maazouz Bouadjadj ainsi que les chanteurs Nouredine Benatia et Abdelkader Ghelamallah ont été salués et honorés par les autorités de la ville et les mélomanes en présence du ministre de la Culture.

Les chanteurs Rachid Guetafa et Bensabr Boukharouba ont présenté, à l'occasion de cette cérémonie, un bouquet musical riche en qaçidate et en maddih puisés du patrimoine artistique local et national. Le poète Abdelkader Arabi a, pour sa part, déclamé ses plus belles œuvres du melhoun, à la grande satisfaction de l'assistance.

Maazouz Bouadjadj, né le 16 janvier 1935 au vieux quartier populaire de Tijdit, cœur battant de la ville de Mostaganem, est connu pour son grand attachement aux qaçidate des grands cheikhs du châabi dont Abderrahmane Benaïssa, Hadj M'hamed El Anka, Hadj M'rizek,



Hadj Menouar et autres.

Il a entamé la chanson en 1952 avant de rejoindre le combat libérateur. Il a été arrêté et emprisonné au centre de détention d'Ain Tédèls et au sinistre camp de Sidi Ali. Après le recouvrement de l'indépendance, il a repris la chanson, offrant au domaine musical national les plus belles pièces musicales comme «Tahla Fi Wissayti», «Khalkhal Aouicha», «Ya Saheb El Ghemama», «Khezna K'bira», «Ya El Ouahdani», «Ana Alik Meddah» et autres œuvres artis-

tiques immortalisées dans la mémoire des amateurs de ce genre artistique.

La deuxième figure mostaganémquoise honorée est Nouredine Benatia. Il est né le 4 novembre 1947 à Hai Zaouia du quartier de Tidjdit de Mostaganem. Dès son jeune âge, il s'est intéressé aux genres samaa soufi et au maddih. Il compte 28 qaçidates enregistrées à la Télévision nationale.

Nouredine Benatia a fondé en 1984, avec d'autres artistes locaux, l'association «Fen oua

nachat» au sein de laquelle il continue de former des générations d'artistes et musiciens. Il a exercé également les fonctions de directeur de la culture des wilayas de Mostaganem et Relizane (2002-2012).

Le troisième artiste honoré, Abdelkader Ghelamallah, est né le 26 août 1960 à Mostaganem. Remarquable joueur de luth, de piano, de mandoline et de guitare, il a formé deux générations de musiciens à l'école de l'association du Club étoile culturelle de Mostaganem. Il excelle dans

les genres musicaux du hawzi, chaabi, andalou et même dans le genre moderne. Abdellah Ghelamallah est également l'auteur de trois ouvrages dédiés au patrimoine, à la musique traditionnelle et au melhoun.

La visite du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'est poursuivie hier dans la wilaya de Mostaganem, par l'ouverture du 6^e Colloque international sur l'image de la révolution algérienne à travers les œuvres littéraires et artistiques, prévu à l'université Abdelhamid-Benbadis.

Le ministre a présidé également l'ouverture de la 4^e édition du Panorama du film révolutionnaire et documentaire, prévue à la salle de cinéma Cheikh Hamada et assisté à diverses activités culturelles et artistiques.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)
Jeudi 30 novembre à 19h :

Spectacle «Soufia» de Lila Borsali. Le spectacle sera totalement dédié aux chants et mélodies soufis. Entrée : 800 DA.

Vendredi 8 décembre à 19h :
Concert «En toute intimité» de Manel Gherbi. Entrée : 800 DA.

Institut culturel italien d'Alger (4 bis, rue Yahia-Mazouni, El-Biar, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :
Exposition artistique «Cycles» par l'artiste Amina Benboureche.

Galerie Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Témely, Alger)

Jusqu'au 30 novembre :
Exposition collective «Lumières différentes» des artistes

Valentina Ghanem Pavlovskaya, Smail Ouchene, Nacib Rachid et Belmekki Mourad.

Palais des Raïs, Bastion 23 (Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 30 novembre :
Exposition de photographie «Il y a cent ans en Algérie», comportant des photos prises entre le 23 février 1903 et le 7 juillet 1903 par Monseigneur Guérin et le père Vellard, dans des oasis d'Algérie.

Galerie des Ateliers Bouffé d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 30 novembre :
Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.

Exposition «Arts matures» à Oran

Rencontre de cinq peintres d'une même génération

L'exposition des «Arts matures», inaugurée lundi après-midi au Musée des arts modernes d'Oran (MAMO), comporte des œuvres d'art de cinq artistes-peintres d'une même génération.

L'exposition, inaugurée par le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, comporte plus de 100 tableaux signés par des piliers des arts plastiques de l'ouest du pays, à savoir Mekki Abderrahmane, Belmekki Mourad, Belhachemi Nouredine, Mersali Othmane et Oulhaci Mohamed.

Ces œuvres, fruit d'un travail intense et plein de ces talentueux artistes peintres, particulièrement dans l'art abstrait, reflètent le degré de maturité atteint dans l'évolution de ce style acquis dans les écoles des arts

plastiques. Les artistes peintres abordent des thèmes à caractère humain et social, tels que l'émigration clandestine, la femme, les souks et les us et coutumes.

Il ressort du travail particulier de ces peintres diverses nuances qui diffèrent d'un pinceau à un autre. Cette tonalité ressort avec force dans les toiles du plasticien Othmane Mersali qui utilise, pour la première fois dans quatre de ses tableaux, diverses couleurs numériques sur une programmation donnée dans le traitement des couleurs en forme de vagues.

Cette exposition, la première du genre au niveau de la wilaya d'Oran ayant regroupé cinq plasticiens d'une même génération, est une initiative louable qui a permis de faire

connaître cette génération montante, les nouvelles techniques et des créations des jeunes talents dans le domaine des arts plastiques, de l'avis de participants.

Cette manifestation, à l'initiative du Musée national «Ahmed-Zabana» d'Oran, qui se tient jusqu'au 10 janvier prochain, est une occasion de plus pour rendre hommage à ces plasticiens qui se sont illustrés dans les différentes écoles des arts plastiques et montrer leurs expériences artistiques de plasticiens qui ont œuvré à l'enrichissement de cet art en Algérie à travers leur sensibilité créative et les faire connaître dans les différentes expositions nationales et internationales, selon les organisateurs.

L. B.

Echanges culturels

Le théâtre de Boumerdès s'invite à Mostaganem

Le coup d'envoi de la semaine culturelle et théâtrale de la wilaya de Boumerdès a été donné lundi soir au théâtre régional Djillali-Benabdelhalim, dans le cadre de la manifestation Mostaganem capitale du théâtre 2017. La cérémonie de lancement de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'au 29 novembre en cours, a été marquée par la présentation d'une pièce théâtrale «Noun» de l'auteur Walid Abdellahi et du metteur en scène Hicham Kihal

et produite par l'association des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de Boudouaou. La pièce a été donnée au centre culturel de la commune de Kheiridine.

«Noun» a décroché le prix du jury, lors de la dernière édition du Festival national du théâtre amateur tenu à Mostaganem en juillet dernier, à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de cette plus vieille manifestation culturelle en Afrique et dans le monde arabe. Par ailleurs, une

exposition a été mise sur pied dans le hall du théâtre régional de Mostaganem, comportant des photos sur des œuvres produites par les associations et les coopératives culturelles de la wilaya de Boumerdès ainsi que sur l'histoire du mouvement théâtral. Des éléments de décors, des accessoires ainsi que des costumes ont été exposés, en plus des photos de figures marquantes de cet art dans la wilaya. Pour rappel, la manifestation «Mostaganem,

capitale du théâtre 2017» a été lancée en mars dernier et durera tout le long d'une année. Placée sous le slogan «Célébrons la ville... célébrons le théâtre», des semaines culturelles et théâtrales des wilayas de Constantine, Annaba, Batna, Tissemsilt, Mascara, Ain Defla, Souk Ahras, Tizi Ouzou et Tlemcen ont été déjà programmées, en attendant la participation d'autres théâtres régionaux et de wilaya avant la clôture en mars 2018.

F. H.



Coup-franc direct

La persévérance sera payante

Par Mahfoud M.

Le nouveau sélectionneur national, Rabah Madjer, s'est rendu compte que seul le travail pourra l'aider à dépasser la situation difficile dans laquelle se trouve l'EN qui a régressé par rapport à la période où elle était dirigée par Halilhodzic qui avait atteint le deuxième tour du Mondial 2014 au Brésil. En effet, l'homme à la talonnette sait qu'il faut se remettre maintenant au travail et c'est pour cela qu'il a décidé d'organiser de temps à autre des stages qui seront réservés exclusivement aux joueurs du cru qui avec la multiplication de ce genre de regroupements s'amélioreront et auront plus de chances de disputer des rendez-vous officiels. Madjer sait qu'il n'aura pas assez de temps pour placer ses pions, surtout qu'une seule année sera insuffisante pour mettre en place une nouvelle stratégie et aller de l'avant après quelques années de disette. Le sélectionneur est convaincu que la persévérance sera payante et estime qu'il peut rendre son lustre à la sélection qui accuse un grand retard. Il faut aller de l'avant pour monter un groupe capable de réussir un retour fracassant sur la scène africaine et internationale. L'ancienne star du FC Porto se doit de croire en les capacités des joueurs locaux qui peuvent changer la donne et pourquoi pas obtenir une place dans la maison Algérie. **M. M.**

Cyclisme/Championnats arabes sur route/
contre-la-montre (individuel juniors)

Hamza Mansouri décroche la médaille d'or

LE CYCLISTE algérien Hamza Mansouri a décroché lundi la médaille d'or du contre-la-montre individuel, dans la catégorie «juniors» des Championnats arabes 2017 sur route, qui se déroulent actuellement à Charm el-Cheikh (Egypte). Le jeune Algérien s'est imposé en 28 min, 41 sec et 58 cent, sur un circuit de 21,5 km, avec une vitesse moyenne de 44,95 km/h, devançant ainsi l'Egyptien Assem Khalil (29:29.20), au moment où un autre Algérien, Mohamed Amine Nehari a pris la troisième place, en 29:31.71. Chez les cadets, les Algériens ont échoué au pied du podium, puisque Mohamed Chérif Nouri s'est contenté de la 5^e place, en 21:45.06, alors que son compatriote Youcef Boukhari a pris la 7^e place, en 22:14.70, loin derrière l'Egyptien

Mohamed Ahmed Kacem, qui a remporté cette course, disputée sur un circuit de 15 km, avec un chrono de 20:42.84. Une troisième médaille d'or donc pour l'Algérie, après celle du contre-la-montre (par équipes/juniors), remportée samedi, au premier jour de la compétition, puis celle du contre-la-montre (par équipes/messieurs) remportée le lendemain, au moment où les dames s'étaient contentées de la médaille d'argent, derrière l'Egypte. Cette compétition, qui se poursuit jusqu'au premier décembre prochain, enregistre la participation de quelque 300 athlètes, représentant 14 pays arabes, à savoir : Algérie, Egypte, Tunisie, Maroc, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Bahreïn, Qatar, Irak, Jordanie, Palestine, Koweït, Soudan et Oman.

Tournoi pro-féminin de Castellon de Tennis (T. Final)

Inès Ibbou sortie sans gloire

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée au premier tour du tableau final du tournoi pro-féminin de Castellon, qui se déroule du 27 novembre au 3 décembre en Espagne, après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Espagnole Claudia Hoste Ferrer. Un match presque à sens unique, car plié en seulement une heure et vingt minutes par l'Espagnole, ayant remporté le premier set (6-2) avant d'enchaîner (6-3) au second. Une déception pour la championne d'Afrique de 2015, qui restait sur deux très bons parcours, en Tunisie et en Espagne, et grâce auxquels elle a gagné plus de 80 places au classement de la WTA, où elle pointe actuellement au 707^e rang. Après un parcours épique sur les courts en terre battue de Hammamet (Tunisie), où elle avait remporté entre autres un simple et un double, l'Algérienne de 18 ans est retournée en Espagne, où

elle a disputé pas moins de cinq tournois consécutifs, et dont le dernier a été celui de Castellon. Les quatre autres compétitions sont : Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13e Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), Vinaros (6-12 novembre) et Benicarlos (13-19 novembre). Cette élimination précoce ne signifie pas pour autant la fin de l'aventure pour Ibbou dans la péninsule ibérique, puisqu'elle s'est déjà inscrite pour un sixième tournoi, en l'occurrence, celui de Nules, prévu du 4 au 10 décembre prochain.

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef est nommé pour le trophée du meilleur arbitre africain de l'année 2017, selon la liste publiée lundi par la Confédération africaine de football (CAF). Actuellement à Abou Dabi où il prend part à un séminaire organisé par la Fédération internationale de football

A deux mois de la CAN de handball Les Verts entament les choses sérieuses

■ La sélection nationale de handball a débuté depuis avant-hier soir les choses sérieuses en organisant le premier stage à Alger pour préparer la prochaine Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu au mois de janvier prochain au Gabon.

Par Mahfoud M.

En hibernation depuis la dernière CAN en Egypte en 2016, le sept national a traversé une dure étape, notamment sur le plan de l'encadrement avec les changements à la tête de la FAHB mais aussi et surtout avec la difficulté pour cette dernière à mettre en place un nouveau staff technique qui se devait de remplacer l'ancien sélectionneur, Salah Bouchekriou, parti à l'issue de la CAN 2016 au pays des Pharaons et où les Verts s'étaient contentés de la quatrième place qui ne leur avait pas permis de se qualifier au Mondial. La FAHB qui avait conclu au départ avec le Serbe Hasanefendic, a vite fait de résilier le contrat en raison de la maladie dont souffrait ce dernier qu'on dit atteint d'Alzheimer. Les responsables de la petite balle ont vite fait de porter leur choix sur des techniciens locaux, à savoir Sofiane Hiouani et son adjoint Zineddine Mohamed Seghir. Ces deux entraîneurs ont une grande expérience sur les terrains, avaient même travaillé dans des pays du Golfe, avant de revenir exercer dans le pays, puisque Hiouani avait pris les destinées du club bordjien de l'IRBB avant d'être appelé à prendre en main l'EN. Le staff technique national a donc débuté sa mission avec ce premier



Le sept national prépare sérieusement la CAN

stage de préparation qui se tient à Alger et qui s'étalera jusqu'au 30 novembre. 23 joueurs dont sept du GS Pétroliers, six du CR Bordj Bou-Arréridj et cinq du CRB Baraki prennent part à ce stage. Sept joueurs de la sélection U21, qui a participé au Mondial de la catégorie disputé à Alger (juillet 2017), figurent également parmi les convoqués. Les entraînements se déroulent à la salle Hassen-Moutcho de Ain Benian et le staff axe son travail sur les aspects physiques et techniques. A noter que Hiouani aura pour mission de qualifier la sélection nationale au prochain Mondial, il devra donc réussir à monter sur le podium lors de cette CAN au Gabon.

Les Algériens ont hérité, au premier tour de cette CAN, de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du pays organisateur

(poule A), alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenant le titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria. **M. M.**

Liste des joueurs convoqués :

Abdellah Benmenni, Khelifa Ghedbane, Riad Chahbour, Messaoud Berkous, Reda Arib, Ahmed Boussaid, Abderrahim Berriah (GS Pétroliers), Abderraouf Djellabi, Abdeldjalil Zennadi, Ayoub Abdi, Mustapha Hadj Sadok, Aziz Bouhal (CRB Baraki), Zoheir Naim, Walid Djerbouni, Redouan Saker (JSE Skikda), Abdenour Hammouche, Nour-eddine Hella, Mouloud Bouriche, Latif Moufok, Abdelkader Mekhlouf, Mohamed Griba (CR Bordj Bou Arréridj), Lamine Rabir (HBC El Biar), Ayat Allah Khomeini Hamoud (ES Ain Touta).

Joueur Africain de l'année 2017 Yacine Brahimi nommé

L'international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, est retenu dans la sélection finale pour le titre de joueur africain de l'année 2017, selon la short-list publiée lundi soir par la Confédération africaine de football (CAF). Seul footballeur algérien nommé dans la liste initiale qui comportait trente noms, Brahimi figure désormais dans la liste finale pour le trophée du meilleur joueur africain 2017. Le meneur de jeu algérien est en train de réussir une bonne entame de saison, confirmant ainsi la bonne saison effectuée avec son club portugais l'an dernier qui lui a permis de remporter le

trophée de meilleur joueur de l'année au FC Porto. Au total, onze joueurs ont été retenus pour le trophée de joueur de l'année de la CAF à l'issue des votes des membres du Comité technique et de développement de la CAF, du Panel des Experts de la CAF et des Médias Indépendants, TV Consultants, précise l'instance africaine sur son site officiel. La deuxième et dernière phase impliquera les sélectionneurs ou les directeurs techniques des associations nationales et dix membres du groupe des consultants indépendants des médias et des télévisions. Pour la première fois,

les capitaines des sélections nationales (hommes) des associations nationales participeront au vote décisionnel pour désigner le lauréat. Pour le trophée du meilleur joueur africain basé en Afrique, aucun footballeur algérien n'est retenu dans la short-list des 10 nominés. Rabie Meftah, Oussama Derfalou (USM Alger) et Fawzi Chaouchi (MC Alger) figuraient dans la liste initiale de 30 noms. Le successeur de Ryad Mahrez pour le trophée du meilleur joueur de l'année 2017 sera connu lors de la cérémonie de remise des CAF Awards aura lieu le jeudi 4 janvier 2018 à Accra, au Ghana.

Meilleur arbitre africain de l'année Abid Charef en lice

(FIFA) en vue du mondial 2018, Abid Charef est considéré comme l'un des meilleurs arbitres africains cette année. Il a pris part à la dernière Coupe du Monde des moins de 17 ans disputée en Inde où il avait été désigné quatrième arbitre de la finale Angleterre-Espagne (4-2). Il a également dirigé la finale

aller de la Coupe de la Confédération entre TP Mazembe (RDC)- Supersport (2-1). Outre Abid Charef, cinq autres arbitres sont en lice: Bamalak Tessema (Ethiopie), Ghead Grisha (Egypte), Janny Sikazwe (Zambie), Malang Diedhiou (Sénégal), Mehdi Abid Charef (Algérie) et Papa Bakary Gassama (Gambie).

